

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions <b>Office du personnel de l'Etat</b></p> <p>Service d'évaluation des fonctions</p>	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement 25.04.95	Date de révision 17.05.2000	Date de mise en application 25.10.95
1. Dénomination de la fonction <b>Chef / cheffe secteur propreté-hygiène HUG</b>		6.23.027	
2. But de la fonction Organiser, coordonner et contrôler les travaux touchant les domaines de l'hygiène hospitalière, notamment le nettoyage, la désinfection et l'entretien d'un secteur. Diriger les activités de plusieurs groupes structurés de collaborateurs effectuant des tâches de complexités différentes.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment: <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation, la direction et le contrôle des tâches de désinfection, de nettoyage et d'entretien des locaux, du mobilier, des lits et des appareils non médicaux dans les unités de soins, les polycliniques, les secteurs ambulatoires, administratifs et logistiques;</li> <li>- l'établissement des plans de travail en fonction des besoins, des activités ponctuelles et/ou urgentes;</li> <li>- la vérification, sur le terrain, du suivi de l'organisation et de la répartition des tâches attribuées à chaque collaborateur et entreprises extérieures;</li> <li>- le contrôle constant des standards de qualité en référence aux normes en vigueur, la participation aux actions correctives et d'amélioration;</li> <li>- les contacts avec les utilisateurs des locaux (administratifs et/ou médicaux) afin de négocier les contrats d'entretien (client-fournisseur) en application des directives (coût, qualité et prestations);</li> <li>- la tenue de l'inventaire du matériel, des machines et des produits; l'entretien des machines, appareils et accessoires;</li> <li>- la répartition des collaborateurs en fonction des besoins spécifiques; l'établissement du planning des tours de service et des vacances;</li> <li>- la participation à l'engagement des collaborateurs, l'évaluation de leurs prestations et le développement de leur formation;</li> <li>- la transmission et l'explication aux collaborateurs des directives et communications;</li> <li>- l'exécution de divers travaux administratifs; la participation à l'élaboration du budget personnel et de fonctionnement et de son suivi;</li> <li>- l'exécution d'autres tâches requises par les supérieurs hiérarchiques.</li> </ul>			
4. Exigences de la fonction CFC de nettoyeuse, brevet fédéral de spécialiste en nettoyage, formation dans le domaine de la désinfection (OFSP), d'intendant(e) de type VESKA et une pratique professionnelle d'au moins 4 à 5 ans dans la spécialité.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	G	C	G	B	F	Cl. max. 12
Points	26	9	36	8	32	Total 111